



La Ferté-Macé

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 AVRIL 2011

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	25
Absents	4
Votants	28

Le dix-huit avril deux mille onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de la Ferté-Macé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques DALMONT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 avril 2011

Présents : Mr DALMONT, Mme POIRIER, Mr MARY, Mme RADIGUE-LOUVEL, Mr DELAHAIE, Mr THEVENARD, Mme BOUDANT, Mr QUERU, Mme JARRY, Mr LEBIGOT, Mr FERON, Mr POINSIGNON, Mr LE PAPE, MR VAN AERDEN, Mme LETISSIER, Mr CLEMENT, Mme QUENTIN, Mr GIBIER, Mme BIODORE, Mr DEVALLOIS, Mme MOTIN, Mr LE MORE, Mr JEANNE, Mr DECOURCELLE, Mme FONTAINE

Absents : Mme LETINTURIER, Mme ROYER, Mme MAGHNINI, Mme RAMOND

Délégations : Mme LETINTURIER avait délégué ses pouvoirs à Mme JARRY, Mme ROYER avait délégué ses pouvoirs à Mme QUENTIN, Mme RAMOND avait délégué ses pouvoirs à Mr DEVALLOIS

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Guy FERON est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

MISE À DISPOSITION DE PÉDALOS À LA COMMUNE D'ARGENTAN

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe à 60 €, par jour et par pédalo, la mise à disposition de cinq pédalos au bénéfice de la Commune d'Argentan
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision.

Classes découverte

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe le montant de la participation de la Commune à 8,40 € par jour et par enfant, pour l'année scolaire 2010-2011, dans le cadre des classes découvertes pour les séjours des écoles élémentaires Paul Souvray et Sainte-Marie qui sera respectivement versée à la coopérative scolaire de Paul Souvray et l'OGEC pour l'école Sainte Marie
- charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de ce dossier.

Adhésion de la commune de Carrouges au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne (SDCEO)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, :

- - Emet un avis favorable à l'adhésion de la commune de Carrouges au sein du SDCEO
- - Charge Monsieur le Maire de donner connaissance de cette décision à Monsieur le Président du SDCEO

Régies municipales : fonctionnement en cas d'absence du titulaire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le principe de versement annuel de l'indemnité de responsabilité au régisseur titulaire, ou mandataire, selon le principe énoncé ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision.

Provisions pour les frais de scolarité dus par les communes de Magny et d'Antoigny

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Constitue une provision pour les sommes dues par les communes de Magny le Désert et Antoigny, au titre des participations des communes extérieures au fonctionnement des écoles de la Ferté-Macé, pour un montant total de 83.162 €
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision.

BUDGET VILLE- COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions, approuve le compte administratif du budget ville 2010.

BUDGET LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE - COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions, approuve le compte administratif du budget « lotissement de la pommeraie » 2010.

BUDGET ZONE DE BELLEVUE- COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions, approuve le compte administratif du budget « zone de bellevue » 2010.

BUDGET LOTISSEMENT DE LA BARBÈRE- COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions, approuve le compte administratif du budget « lotissement de la barbère » 2010.

BUDGET LOTISSEMENT ECOQUARTIER DE CLOUET- COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 7 abstentions, approuve le compte administratif du budget « lotissement écoquartier de Clouet » 2010.

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET VILLE DE L'EXERCICE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

- Décide d'affecter le compte de résultat du budget ville 2010 selon le tableau ci-dessus

- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de ce dossier

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE DE L'EXERCICE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

- Décide d'affecter le compte de résultat du budget lotissement de la Pommeraie 2010 selon le tableau ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de ce dossier

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET ZONE DE BELLEVUE DE L'EXERCICE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

- Décide d'affecter le compte de résultat du budget zone de Bellevue 2010 selon le tableau ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de ce dossier

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET LA BARBÈRE DE L'EXERCICE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

- Décide d'affecter le compte de résultat du budget la barbère 2010 selon le tableau ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de ce dossier

AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET ECOQUARTIER DE CLOUET DE L'EXERCICE 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

- Décide d'affecter le compte de résultat du budget écoquartier de Clouet 2010 selon le tableau ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de ce dossier

BUDGET PRIMITIF 2011 - VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF VILLE 2011.

BUDGET PRIMITIF 2011 - LOTISSEMENT LA POMMERAIE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF « LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE » 2011.

BUDGET PRIMITIF 2011 - ZONE DE BELLEVUE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF « ZONE DE BELLEVUE » 2011.

BUDGET PRIMITIF 2011 - LOTISSEMENT DE LA BARBÈRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF « LOTISSEMENT DE LA BARBÈRE » 2011.

BUDGET PRIMITIF 2011 - ECOQUARTIER DE CLOUET

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF « ÉCOQUARTIER DE CLOUET » 2011.

BUDGET PRIMITIF 2011 - LOTISSEMENT CHEMIN DE BÂT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, PAR 21 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF « LOTISSEMENT CHEMIN DE BÂT » 2011.

COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET VILLE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Adopte le compte de gestion 2010 du budget ville
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET ÉCOQUARTIER DE CLOUET - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Adopte le compte de gestion 2010 du budget écoquartier de Clouet
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET LOTISSEMENT DE LA BARBÈRE - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Adopte le compte de gestion 2010 du budget lotissement de la Barbère
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET ZONE DE BELLEVUE - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Adopte le compte de gestion 2010 du budget zone de Bellevue
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Adopte le compte de gestion 2010 du budget lotissement de la pommeraie
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 22 voix pour et 6 voix contre :

- Adopte les taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'année 2011 comme suit :

- Taxe d'habitation : 22 %

- Taxe foncière bâti : 17,28
- %Taxe foncière non-bâti : 35,01 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 19,03 %
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision.

SUBVENTIONS : ANNÉE 2011

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité :

- décide d'allouer, pour l'année 2011, les subventions aux associations selon le tableau ci-annexé.
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision.